

Nous souhaitons tout le succès possible aux négociateurs. Le Canada jouera son rôle à fond. Il se dévouera sans compter à la recherche de solutions novatrices à des problèmes complexes.

Avant de poursuivre, je voudrais dire quelques mots d'un processus qui prendra fin avant que ne s'ouvrent les négociations sur la limitation des armements conventionnels. Les Entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces ont fait oeuvre de pionnier en cherchant à parvenir à des mesures de limitation des armements conventionnels dans une région cruciale de l'Europe. L'expérience tirée des succès et des échecs durant les nombreuses années qu'ont duré ces entretiens sera utilement mise à contribution dans les nouvelles négociations.

Le Canada attache une très grande importance à d'autres éléments spécifiques du Document de clôture. Ainsi, nous avons obtenu des engagements fermes qui amélioreront les conditions dans lesquelles les hommes d'affaires et les entrepreneurs pourront apporter leur contribution indispensable à la coopération économique. Nous avons raffiné notre engagement à promouvoir les contacts entre hommes d'affaires, acheteurs potentiels et utilisateurs finals, et à publier une information et des statistiques économiques utiles, détaillées et à jour. Ces mesures consolideront la dimension économique de notre coopération et de notre interdépendance croissante. La conférence sur la coopération économique, qui ralliera la participation d'hommes d'affaires et d'experts, sera un premier pas important dans ce processus.

Nous nous réjouissons tout particulièrement de ce que les États participants se soient mis d'accord pour favoriser les contacts directs entre les scientifiques et les institutions et pour respecter les droits de l'homme des scientifiques. Dans ce domaine comme dans d'autres, la liberté de déplacement et les contacts contribuent à diffuser les connaissances et à favoriser la compréhension.

Nous sommes encouragés par le fait que l'importance de la protection de l'environnement a été reconnue. Outre les engagements spécifiques sur la pollution de l'air et de l'eau, les déchets dangereux, la sécurité nucléaire et d'autres mesures que le Canada appuie, nous souscrivons au message essentiel du Document: l'environnement de l'Europe et de la planète est un patrimoine commun dans lequel les gens eux-mêmes ont un enjeu vital et un rôle critique à jouer. Les gouvernements doivent coopérer à sa protection. Mais c'est d'abord et avant tout au dévouement et au sacrifice de citoyens engagés que tient le succès ultime de cette entreprise.